

YU À GUÉNANGE

De la musique pour Noël



De la musique traditionnelle irlandaise était aussi au programme. Photo RL

Vingt-deux jeunes musiciens de l'école de musique Les Arpèges ont présenté leur audition de Noël à la salle Voltaire, devant un public conquis. Environ cent cinquante personnes ont ainsi assisté à leurs prestations à la guitare, au piano, au synthétiseur, à la batterie ou au violon. La chorale a conclu l'audition avec une berceuse, avant l'arrivée du Père Noël, qui a distribué des friandises aux enfants. Jean-Claude Befera, président des Arpèges, a profité de l'occasion pour remettre des diplômes reconnus par la Confédération musicale de France. Quentin Lemaître a été doublement diplômé : premier cycle en batterie musique actuelle et en batterie classique, formation instrumentale. Son frère Tom a reçu son diplôme premier cycle en guitare musique actuelle. Quant à Marie Popadenc, elle a été primée en premier cycle, catégorie formation musicale.

L'INITIATIVE À ÉBERSVILLER

Ils décoorent le village



Les enfants de l'école élémentaire ont décoré les sapins du village. Photo RL

Les enfants de l'école élémentaire d'Ébersviller ont réalisé avec leurs institutrices de belles décorations ludiques et originales pour embellir la dizaine de sapins de Noël installés à l'initiative de l'association des arboriculteurs d'Ébersviller Férange. Les associations des arboriculteurs et Famille rurale ont d'ailleurs organisé un concours pour les habitants de la commune, ayant pour thème "La décoration de Noël devant vos habitations". Trois catégories sont distinguées : La plus belle crèche, le plus beau sapin et les plus belles illuminations. S'inscrire avant le 21 décembre auprès de MM. Michel Nousse ou Patrice Mery. Tous les participants seront conviés à la remise des prix en janvier.

BOUSSE

Collecte de sang le 21 décembre

Une collecte de sang aura lieu lundi 21 décembre, de 15 h à 19 h 30, à la salle Pablo-Neruda de Guénange, organisée par l'association des donneurs de sang bénévoles de Guénange-Bousse-Bertranges sous l'égide de l'Établissement du sang français-Lorraine. À quelques jours de Noël, une bonne occasion de faire un geste en forme de cadeau à bon nombre de demandeurs. Les donneurs doivent être âgés de 18 à 78 ans. Se munir impérativement d'une pièce d'identité en cas de premier don.

URGENCES

Samu 57
Tous secteurs : tél. 15.
Médecin
Guénange : téléphoner au cabinet du médecin traitant.
Pharmacie
Tous secteurs : tél. 3237.
Police
Manom : tél. 03 82 53 39 80.
Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries
Guénange : 2 impasse Jacqueline Auriol (tél. 03 82 82 64 27).
Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).
Ambulances
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).
Kédange-sur-Canner : 57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).
Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

VECKRING

Comme en 1940... ils ont remis le couvert

Un nouveau colossal succès du Théâtre aux armés. Saynètes, chansons, bonne chère, pour évoquer la drôle de guerre et la ligne Maginot. Inscrivez-vous, rengagez-vous, qu'ils disaient !

Plus d'une centaine de personnes, les yeux grands ouverts, ont absorbé les petits plats servis par les bénévoles d'Amifort et les paroles de sketches pleins d'humour et de chansons de la troupe Bergamasque, sur le thème de "la Drôle de Guerre".

Si l'adjudant-chef Chaudard, les soldats Tassin et Pitivier de la 7e compagnie et la mère Croisi n'étaient pas disponibles, ce sont les dix biffins de la compagnie Bergamasque qui les remplacent en tenue kaki de 1940. On peut leur trouver une vague ressemblance avec Pierre Mondy et Jean Lefèvre et la même intonation vocale, notamment lorsqu'ils parlent ou chantent en anglais. Mais ce sont surtout leurs mimiques qui séduisent.

Pour l'occasion c'est le 164e RIF qui a retrouvé ses quartiers. Et les célèbres biffins Lacosse et Pichard s'entendent comme larrons en foire. Comme dit Lacosse : « Avec l'ami Pichard/On n'se quitte jamais/Attendu qu'on est/ Tous deux natis de Pinard/A côté de Le Bourdel... (c'est en Dordogne) ».

Trois heures de saynètes

Pichard, lui, n'a pas le moral. Ça doit être la bêtise. Faut dire qu'il est confiné depuis des semaines à quel que cent mètres sous terre dans le Fort du Hackenberg. Suite à une de ses bourdes habituelles, le capitaine lui a sucé ses permis. Heureusement que Lacosse est là pour lui remonter le moral. Sans compter les copains des armées alliées : le soldat O'Belloc, du cantonnement anglais, qui s'occupe avec Pichard du ravitaillement (en



Une troupe toujours au top pour un public nombreux et ravi. Photo RL

pinard) et le soldat Smith, toujours volontaire pour les patrouilles risquées.

Les amoureux de glamour ont été servis avec la ravissante Anabella, célèbre artiste du Théâtre au front, idéalement blonde et au troublant sex-appeal. Les férus d'His-

toire servis avec Churchill, qui aime bien voyager, pour raccourcir la guerre et puis pour la gagner.

Les Histoires et Sketches de ces soldats de la Ligne Maginot n'ont pas pris une ride. Trois heures de saynètes, ponctuées de chansons à

boire ou d'autres plus tristes, pour retrouver l'ambiance des popotes militaires où le soldat se moquait de l'officier, de l'ennemi, de la politique et des planqués.

Vu le succès, se une prochaine soirée pourrait être programmée en février.

DISTROFF

Le marchand de sable a été conté



Un nombreux public a assisté à la représentation. Photo RL

La bibliothèque municipale de Distroff a accueilli la lecture spectacle « Le Marchand de Sable » par la troupe de théâtre Nihil Nihil. Une belle récompense pour la participation aux actions « Insolivres » et « Lire en Fête... partout en Moselle ! » initiés par le Conseil Départemental.

Le texte de Wil Huygen lu par la virevoltante Audrey Di Nardo et illustré par une projection de superbes images de Rien Poolvaert, a révélé les secrets du sommeil et son alphabet. « Le marchand de sable existe-t-il vraiment ? L'auteur a déployé toute son ingéniosité pour rendre crédible cette quête absolue du sommeil et, plus vif encore, le combat du marchand de sable contre ses détracteurs », a confié Rémi Barbier. Le jeu de scène d'Audrey Di Nardo, seule en piste, jouant dans les registres les plus variés, du mystère au comique en passant par le poétique, a séduit et a été ovationné.

Cette histoire n'a pas endormi

le nombreux public, dont beaucoup d'enfants, très attentif et qui a appris beaucoup de choses en une heure, avant d'échanger avec les artistes.

Tous les participants se sont ensuite déplacés vers la bibliothèque pour une dégustation de pains d'épices et de gâteaux de Noël confectionnés par les animatrices bénévoles, au milieu des panneaux de l'exposition sur le thème « Les traditions de Noël dans les pays de l'Union européenne ». Chacun a pu découvrir que Noël reste une fête familiale célébrée dans tous les états membres et que, malgré une certaine uniformisation, les pays européens ont conservé des traditions qui leur sont propres : chacun possède un personnage mythique qui fait rêver petits et grands, des traditions culinaires...

Le lendemain, un atelier « Contes et jeux autour de Noël » a intéressé les enfants avec des jeux et lecture et des contes.

LOUDRENNE

Plus de 1 800 m³ d'épicéas exploités



Plantés en 1953, les épicéas du Reitholz étaient sous la menace du scolyte. Photo RL

Depuis plus d'un an, la commune a entrepris d'exploiter des épicéas sur la parcelle 2 au lieu-dit Reitzholz. Cette exploitation s'avérait nécessaire pour parer l'attaque du scolyte, un coléoptère qui dessèche les bois sains. Bernard Chee, agent de l'Office national des forêts, a suivi cette coupe rase qui concernait environ 5 ha. Celle-ci a été confiée à l'entreprise Lux Forst Neises SARL de Grevenmacher (Luxembourg). Lors des derniers mois, 1 404 m³ de d'épicéa vert et 374 m³ d'épicéa sec ont été débardés. À ce volume, il faut également rajouter 74 m³ d'épicéa sec retiré dans la parcelle 1, forêt du Trausch. La vente totale de ces bois d'œuvre s'élève à 106 640 €. Le coût de régénération (achat, plantation, protection) de la parcelle 2 en pin d'Oregon s'élève à environ 16 000 €.

HOMBOURG-BUDANGE

Enfin un sentier entre Hombourg et Kédange

Travaux, vente, adoption de statuts, moto-cross, indemnités, chasse communale... un ordre du jour chargé pour les élus.

Excellente nouvelle attendue depuis des lustres, le maire a présenté le projet de requalification des espaces publics proposé par la CCAM lors du dernier conseil municipal. Il s'agit d'un chemin piétonnier qui commencera zone artisanale pour se terminer au pont de la Canner, face à la sapinière.

Par ailleurs, considérant la volonté unanime des maires exprimée en décembre 2014 de mettre un terme au système de transfert des charges au réel pour le calcul et l'évolution des attributions de compensation, et la volonté de la CCAM de procéder à un toilettage de ses statuts pour se recentrer sur des compétences de projet pleinement exercées, les élus, réunis autour de Claude Hebbing, maire, ont décidé d'approuver le projet de nouveaux statuts de la CCAM tel qu'adopté par son conseil communautaire le 17 novembre dernier.

Le préfet sera sollicité pour que la prise en compte de la nouvelle répartition des compétences entre les communes membres de la CCAM et l'EPCL intervienne, si possible, à compter du 1^{er} janvier 2016.

Concernant le concours du receveur municipal (attribution d'indemnité), les élus demandent le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil, d'accorder l'indemnité de



À partir de cet endroit partira le chemin piétonnier. Photo RL

conseil au taux fixe de 50 % par an et sera attribuée Thierry Delon. Lui sera accordée également l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 30,49 €.

Suite à l'adjudication de la chasse communale pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024, le conseil municipal, décidé à l'unanimité, d'allouer pour toute la durée du bail les indemnités lors de la répartition du pro-

duit de la location de la chasse.

Suite à la fermeture de l'école primaire, la directrice d'école de Flévy souhaiterait racheter un ancien présentoir de l'école primaire, les élus acceptent de le céder à 40 €.

Le conseil décide d'octroyer une subvention d'un montant de 75, € au Secours populaire français et au Restos du Cœur pour l'année 2016.

Le maire a par ailleurs informé les membres du con-

BETTELAINVILLE

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira vendredi 18 décembre à 20 h, en mairie, en séance ordinaire. À l'ordre du jour : fixation du taux affouages-terres 2015 ; CCAM : attribution de compensation 2015 ; projet de schéma départemental de coopération intercommunale de la Moselle ; divers.

FIXEM

Fermeture et permanence en mairie

La mairie sera fermée du 19 décembre au 1^{er} janvier inclus. Une permanence sera assurée jeudi 31 décembre, de 10 h à 12 h, pour permettre les inscriptions sur les listes électorales. En cas d'urgence, s'adresser aux adjoints au maire.

KEMPLICH

Information bois de chauffage

La commune propose aux habitants de Kemplich du bois à façonner dans la forêt communale. S'inscrire en mairie jusqu'au lundi 21 décembre inclus.

METZERESCHE

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira lundi 21 décembre à 20 h 15 en mairie. À l'ordre du jour : validation du compte rendu de la CLECT (attribution de compensation 2015) ; acquisition d'un VPI à l'école Charles Marchetti ; divers.

LUTTANGE

Arbre coupé

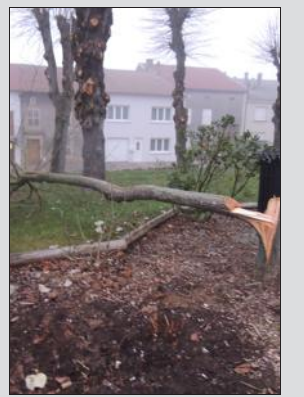


Photo RL

Les ouvriers municipaux ont découvert un acte de vandalisme lors de leurs travaux de nettoyage des espaces verts et de coupe des rejets des arbres, sur la place du château à proximité de l'école primaire. Un jeune tilleul d'un diamètre de 20 cm a été retrouvé coupé aux trois quarts et maintenu par une simple cale. Dans une telle position, cet arbre aurait pu causer de lourds dégâts au moindre coup de vent.

AUJOURD'HUI

Fêtes, carnaval kermesse

Volstroff. Jardin de Noël. Proposé par la municipalité pour partager des moments de convivialité, d'amitié, d'échanges autour du grand sapin illuminé.

Chalets de restauration sur place. De 18 h 30 à 21 h. Place Saint-Michel. Gratuit. Tél. 03 82 56 94 33.

DEMAIN

Fêtes, carnaval kermesse

Volstroff. Jardin de Noël. Proposé par la municipalité pour partager des moments de convivialité, d'amitié, d'échanges autour du grand sapin illuminé.

Chalets de restauration sur place. De 18 h 30 à 21 h. Place Saint-Michel. Gratuit. Tél. 03 82 56 94 33.

BUDING

Fermeture du moulin

Le moulin de Buding fermera ses portes les mercredis et dimanches après-midi du 21 décembre au 31 janvier inclus.

KÉDANGE-SUR-CANNER

Mairie fermée

La mairie sera fermée du mardi 22 décembre au mercredi 30 décembre inclus.

Ramassage encombrants

Le dernier ramassage 2015 des encombrants se déroulera le vendredi 18 décembre. Les objets sont à déposer la veille au soir sur les trottoirs.